

## L'ÉDITO

Le tout nouveau président Macron déclarait en mai 2017 : « Je ferai tout, durant les cinq années qui viennent, pour qu'ils n'aient plus aucune raison de voter pour les extrêmes. » Visiblement, quelque chose n'a pas marché puisque, à l'issue du second tour des législatives, près de 90 député.es RN ont été élu.es et l'abstention a encore augmenté. Et c'est grave pour notre démocratie ! Les responsabilités sont multiples, des médias aux personnels politiques qui n'ont, chacun à leur façon, pas agi en responsabilité en renvoyant dos à dos de soi-disant « extrêmes » et surtout en n'appelant pas clairement (c'est le moins que l'on puisse dire !) à faire barrage à l'extrême droite.

L'abstention comme le vote pour l'extrême droite sont aussi le résultat de politiques publiques ne répondant pas aux concitoyen.nes et du mépris avec lequel des catégories entières de la population ont été traitées.

Les urgences maintenant sont les mêmes qu'avant ces élections catastrophiques : le pouvoir d'achat, le rôle central des services publics et les réponses urgentes à apporter au dérèglement climatique.

Sur le pouvoir d'achat, nous espérons que la promesse de l'augmentation du point d'indice (avant l'été !) n'était pas une parole en l'air ! Mais nous réaffirmons également que cela ne suffira pas aux agent.es du service public pour compenser leur perte de pouvoir d'achat qui n'a cessé de se creuser. Nous continuons à revendiquer l'intégration des primes dans nos salaires et une revalorisation globale des grilles indiciaires. Autrement dit loin de ce qui nous est promis en matière de rémunération au mérite et autres refontes des carrières !

Les services publics, on l'a vu durant la crise sanitaire, sont une partie de la réponse à apporter aux inégalités sociales et territoriales. Il est plus que temps de mettre un terme au « détricotage » des services publics de proximité, à la fuite en avant du recours à plus de contractuel.les, à la dévalorisation de nos missions par l'appel à des cabinets de conseil.

Pour terminer, mais ça n'est pas le moins important, la crise environnementale est désormais à notre porte. Pourtant elle est loin d'être prise en compte dans les politiques publiques qui continuent de privilégier des réponses techniques alors qu'il faudrait un grand chambardement des mentalités, des institutions et des modes de vie ! Les événements météorologiques extrêmes vont se multiplier et nous impacteront toutes et tous (sauf bien sûr les plus riches !)

**Voilà les chantiers auxquels le gouvernement et l'assemblée devraient s'atteler ! Mais pas seulement, nous aussi avons notre mot à dire ! Restons mobilisé.es et acteurs et actrices de nos services publics, de nos villes, de nos vies !**



La Fédération Solidaires Finances vient de perdre une de ses figures emblématiques. Notre camarade, notre amie Chantal Aumeran est décédée ce mercredi 1<sup>er</sup> juin des suites d'une longue maladie contre laquelle elle se battait vaillamment depuis plusieurs mois. Nous pensons également à ses collègues de SRH.

## À LIRE



### ■ Guide de la retraite 2022 dans la Fonction publique d'État

Ce guide pratique n'a pas la prétention de tout expliquer sur la retraite dans la fonction publique.

Il a simplement pour but d'aider les collègues à s'y retrouver dans le dédale

des lois et décrets applicables aux demandes de retraite déposées à compter de 2020 et d'apporter les réponses aux questions fondamentales qui se posent.



### ■ Guide de l'action sociale 2022

L'action sociale est un élément important à conserver, à défendre, à améliorer, et doit poursuivre deux objectifs : satisfaire les besoins sociaux et contribuer à l'épanouissement de l'individu.

Dans ce guide, vous trouverez une présentation rapide des services proposés, des services collectifs et des mesures individuelles et des conditions requises, le cas échéant, pour en bénéficier.

Les deux guides sont disponibles en ligne ou à notre permanence

# LES ÉCHOS DES INSTANCES DU MEFR

**Le dernier CTAC a eu lieu le 10 juin 2022. Un ordre du jour très chargé avec au menu une réorganisation, un nouveau dossier et des points d'informations sur les personnels en instance d'affectation (demandé par Sud Centrale), sur la réforme des instances médicales...**

Dans notre propos liminaire, nous avons dit (redit, malheureusement !) la fatigue des agent.es devant le manque de considération, le manque de reconnaissance (financière mais pas seulement !) voire le mépris avec lequel ils et elles sont traité.es par le gouvernement. Et nos revendications en matière de dégel du point d'indice, de partage du temps de travail et de reconnaissance des personnels de la Fonction publique.

Ce qui était frappant c'est que, une nouvelle fois, les réorganisations proposées font fi des agent.

es concerné.es et se font très, trop à notre goût, rapidement. Par exemple était soumis au vote un projet d'arrêté de restructuration du réseau de l'action sociale. Ce



**Le CHSCT d'administration centrale siège une fois par mois.**

C'est l'instance où sont discutées les conditions de travail des agents et leur amélioration, mais aussi la protection de leur santé physique et mentale.

Depuis quelques mois, nous avons constaté l'augmentation du nombre de cas de souffrance au travail. DGE, DGAFP, DAE, DGFIP ou SG, aucune direction ne semble être épargnée par ce phénomène. Il s'agit surtout du moment du retour au bureau après une longue absence (maladie principalement) ou sur des questions de management, souvent liées au télétravail.

projet est pourtant toujours en cours de discussion avec les organisations syndicales au sein du CNAS (Comité National d'Action Sociale). L'une des inquiétantes conséquences est que certains départements n'auraient plus, localement, de délégué.es sur place, avec, autre conséquence, celle de multiplier les déplacements pour des délégué.es à cheval sur plusieurs départements... Vraiment pas sûr que ce soit une bonne idée à un moment où les agent.es sont de plus en plus nombreux à avoir recours aux services proposés par l'action sociale !

Autre expérimentation menée au pas de charge : la création d'un centre de gestion financière regroupant des services de plusieurs ministères. Initialement prévue pour s'étaler dans le temps et ne concerner que cinq services, on nous a expliqué qu'il s'agissait maintenant de cinq services de plus, et ce dès septembre. Vous

avez dit vitesse et précipitation ? Pour terminer, le point concernant les personnels en instance d'affectation a particulièrement retenu notre attention. Soixante-cinq de

Dans de nombreux cas, le retour de l'agent.e pose problème car il est souvent peu (voire pas du tout) préparé par la hiérarchie directe, le manager direct. Un retour après une longue absence devrait faire l'objet d'une préparation avec l'agent.e, sa hiérarchie directe et pourquoi pas des acteurs de prévention (assistant.e de prévention...).

**Sud Centrale Solidaires** a demandé l'organisation d'un groupe de travail du CHSCT-C pour réfléchir à des procédures d'accueil adaptés. Il aura lieu à l'automne 2022.

nos collègues qui, à la suite d'une réorganisation, d'une fin de détachement... sont sans poste et en attente d'en trouver un nouveau. Certain.es depuis plusieurs années ! Nous avons demandé, à nouveau, de plus amples détails sur ces situations.

## UNE EXPÉRIMENTATION RATÉE !

Le 20 mai 2022, lors d'une réunion entre les représentants de la DGE et les organisations syndicales, a été abordé le transfert au secrétariat général de certaines missions exercées à la DGE. Cette expérimentation de six mois porte sur quatre missions : la production graphique, la gestion des frais de mission, la logistique de proximité et le recrutement des contractuel.les. Présentée comme demandée par les agent.es, cette expérimentation devait « agrandir leur horizon » et leur permettre de bénéficier des moyens du SG (expertise, savoir-faire, moyens humains et financiers). Par exemple, deux agent.es de la mission de création graphique ont été transférés en mars 2022, puis, en juin, un agent de la fonction « Achats ». Il a été expliqué que si l'expérimentation était concluante, les agent.es seraient définitivement intégré.es au SG. Sur le papier, tout est bien ! C'était sans compter l'impréparation de la DGE pour la mission « gestion des frais de mission ». Des agent.es nous ont alerté sur les très mauvaises conditions de ce transfert. Ils ont demandé l'arrêt immédiat de l'expérimentation, demande relayée par les organisations syndicales. Saluons la réponse rapide du SG qui a mis fin immédiatement au transfert. Comme quoi, la mobilisation collective paye face à l'administration !

## ACCORD TÉLÉTRAVAIL : « OUI, MAIS... »

Après l'accord Fonction Publique, signé par toutes les Fédérations de fonctionnaires, un cycle de négociations a été initié pour sa déclinaison dans l'ensemble des services relevant de Bercy. Même si l'administration a d'office refusé de revenir sur le montant de l'indemnité quotidienne allouée, notre fédération a fait le choix de participer à ces négociations (soit dit en passant, les questions actuelles de coût de la vie ou de prix de l'énergie démontrent que la position de fermeture de l'administration sur ce sujet ne sera pas tenable longtemps).



La question n'était pas de savoir si le télétravail est une bonne ou une mauvaise chose, c'est juste une réalité qu'il faut prendre en compte et qui correspond à une aspiration de bon nombre d'agent.es. L'enjeu principal étant la préservation des collectifs de travail.

L'accord qui sera bientôt signé comporte un certain nombre d'avan-

cées : cadre de mise en œuvre et réversibilité, renouvellement tacite, matériels et moyens mis à disposition, attribution d'un fonds spécifique, présomption d'imputabilité en cas d'incident... Soulignons aussi que quelques passages plus « suspects », comme le devenir des locaux ou le télétravail obligatoire dans certaines circonstances ont pu être retirés au cours de ces travaux.

Cependant la question des espaces de travail reste un point délicat. Avec les nouveaux usages apparaissent également de nouvelles façons d'occuper l'espace : travail en mode décloisonné, création d'open space, de flex office, territoires d'équipe... L'administration, par le biais de la DIE (Direction Immobilière de l'État), se saisit de cette opportunité pour réduire le nombre de mètres carrés. Un document, déjà utilisé pour les projets immobiliers, sur la « surface utile de

travail » devrait sortir dans l'année. Pour notre fédération Solidaires Finances, les conditions d'installation des agent.es font aussi partie des conditions de travail !

Cet accord n'est pas un chemin pavé de roses et la vie des télétravailleurs.es ne se transformera pas d'un coup de baguette magique ! Le défi est énorme de voir comment tout ceci sera transposé dans la réalité. D'autant que l'on a pu constater dans la phase d'expérimentation à quel point certain.es prenaient des libertés avec la mise en œuvre de l'accord signé en administration centrale : limitation stricte du nombre de jours télétravaillables, non concertation, refus non argumentés...

Notre fédération a donc décidé de signer cet accord. Nous avons pris nos responsabilités au regard de ce que nous estimons le plus profitable aux agent.es. Mais le fait de signer ne vaut pas blanc-seing. Au contraire ! Cette signature est une pression mise sur les épaules du ministère et des directions qui le composent, afin que cette évolution majeure qu'est le télétravail se passe le mieux possible. Sans vouloir se payer de mots pompeux, c'est une « signature d'ambition ». Reste à voir si, de l'autre côté, on est en capacité de relever ce défi.

## UN BILAN DES LDG : EN DEMI-TEINTE

Avatar de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, les LDG (Lignes Directrices de Gestion) ont été mises en place en administration centrale et à la DGE en 2021. L'administration a présenté aux organisations syndicales un bilan de ces « axes structurants en matière de stratégie RH, de mobilité des agents, de promotion et de valorisation des parcours professionnels ». LDG ou pas, le nombre de promotions reste ridiculement bas : les ratios sont autour de 1 % pour la promotion dans le corps des admi-

nistrateurs (A+) et de 1,4 % dans le corps des attachés. On est loin de la reconnaissance attendue par les agent.es !

D'autant que les entretiens et les CREP, sur lesquels reposent les éventuelles promotions, ne sont pas toujours menés dans les règles de l'art. Trop souvent encore, les candiant.es de proximité ne sont pas suffisamment formé.es ou informé.es des procédures à respecter.

Il n'y a, bien évidemment, pas de parité entre les promus et les promues, ceci s'expliquant par le

manque de parité au sein même des corps. Mais ce qui s'explique ne veut pas forcément dire qu'il faut s'en contenter, et le travail à mener sur la parité dans les corps est encore devant nous !

Pour finir, alors que ces LDG étaient présentées comme le summum en matière de transparence, il y a peu de chance de comprendre par qui sont, in fine, prises les décisions de promotions puisque celles-ci ne sont pas discutées avec tous les représentant.es du personnel !



# C'EST QUOI LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?

À peine sorti du tunnel présidentielle-remaniement-législatives, on vous parle maintenant des élections professionnelles... Pff... D'autant qu'à la veille de l'été et des vacances bien méritées, tout le monde a un peu la tête ailleurs ! Pourtant, nous savons que la mobilisation pour ce moment de démocratie sociale est primordiale pour assurer ensuite tout au long des quatre années suivantes un dialogue social digne de ce nom !

Du 4 au 8 décembre 2022, vous allez voter pour élire vos représentant.es dans les instances. Ils et elles devront être attentif.ves aux conséquences des réformes à venir sur le quotidien professionnel de l'ensemble des agent.e.s, s'assurer que les décisions prises par l'administration ne leur soient pas préjudiciables et aussi porter les revendications des agent.e.s qui savent ce qu'il faudrait faire pour répondre à leurs propres difficultés !

Ces représentant.es que vous désignerez doivent être à votre écoute, à vos côtés. Il ne s'agit pas de désigner des représentant.es qui, une fois élu.es, s'affranchiraient de cette responsabilité de partage de l'information, de rendre des comptes... Ce sont des représentant.es sûr.es de leurs valeurs, conscient.es des luttes à mener (et prêt.es à le faire !) autant que capables



d'être à l'écoute et disponibles pour les agent.e.s de l'administration centrale, des problèmes et des difficultés rencontrés. C'est dans cet esprit et dans ce sens que nous présenterons des listes d'agent.e.s impliqué.e.s et solidaires !

## LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Cette année comme il y a 4 ans, le vote sera électronique. Les organisations syndicales étaient très dubitatives et malheureusement à raison : le constat après les élections de 2018 c'est une baisse de la participation.

Il y a certainement plusieurs raisons à cette baisse, désintérêt, sentiment d'inutilité... et aussi sans doute la difficulté à se saisir de ce nouvel outil.

L'administration et les organisations syndicales testent en ce moment le nouveau système retenu.

On ne va pas vous mentir, il y a eu quelques bugs... Mais ils sont en voie de résolution, heureusement ! Il n'en reste pas moins que pour beaucoup les différentes étapes de connexion à la plateforme de e-vote peuvent sembler trop compliquées ou trop longues à franchir.

Mais d'ici le mois de décembre, l'administration et les organisations syndicales vous tiendront informés des modalités pratiques de vote. Et la semaine des élections, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans la procédure !

## ET SI VOUS PARTICIPIEZ À CETTE AVENTURE ?

Vous vous êtes peut-être reconnu dans le portrait que nous venons de faire des élu.es que nous souhaitons être. Si c'est le cas, sachez que vous pouvez nous rejoindre et participer à cette aventure collective ! Vous pourrez compter sur nous tout du long du mandat à venir pour vous accompagner dans votre nouvelle prise de responsabilité et vous aider à les exercer au mieux dans le sens de l'intérêt des agent.es, à la fois individuellement et collectivement !

**SYNDIQUEZ-VOUS A SUD CENTRALE SOLIDAIRES**

**TÉL : 01 53 18 73 21**

**SYNDICAT-SUD-CENTRALE@SYNDICATS.FINANCES.GOUV.FR**

**WWW.SUDCM.ORG**

